

Elections municipales 2026 – Second tour

Châtelleraut le 19 mars 2026 - 22 486 électeurs châtelleraudais sont appelés à voter à nouveau dimanche 22 mars 2026.

Les 24 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Pour voter, vous devez présenter une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, etc.).

Les pièces d'identité dématérialisées (application France Numérique) ne sont pas reconnues pour ce scrutin.

La carte électorale n'est pas obligatoire, mais recommandée.

Suivi des résultats

Le public pourra suivre la diffusion des résultats à l'Hôtel de Ville.

Deux écrans seront installés dans le hall péristyle :

- **un écran dans l'escalier et un autre dans le hall, positionné sur une estrade.**

l'affichage sera identique à celui du dimanche 15 mars :

les résultats seront diffusés au fil de leur validation, sans cumul.

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatelleraut.fr